

Service concerné : DDT 05 -Service de l'Agriculture et des Espaces Ruraux - 3 place du Champsaur – BP 50 026– 05001 GAP Cedex

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE :

L'article D331-4-1 créé par Décret No 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture et par affichage en mairie.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier en DDT.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistrement	Délai 2 mois	Demandeur	Superficie demandée	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)
					Commune	N° des parcelles demandées	
05 2025 0031	18/04/25	25/06/25	GAEC DES MOUREROUIS	300 ha 18 a 42 ca	FOUILLOUSE	Section B : 92 à 94, 98 à 104, 107, 109, 110	MOYNE Emilie
						Section C : 133 Section ZB : 2	PAUL Francis
					LARDIER	Section A : 30, 122 Section B : 55, 56, 58, 102, 105, 106, 117, 695	Mairie de Lardier
						Section B : 586 à 590, 604, 612, 613, 617, 688, 698, 699, 771, 772, 774, 778, 947 Section C : 131, 132, 138 à 143, 147 à 153, 156, 157, 161, 162, 167, 168, 206, 409, 411 Section D : 47, 116, 489, 490, 493, 1028, 1319, 1321, 1467	MOYNE Emilie
						Section A : 11, 19, 21, 22, 24, 31, 32, 35, 36, 41, 43, 61, 64, 121, 124	PAUL Francis
						Section B : 80, 81, 198, 202, 568, 570, 571, 578, 581, 584, 697, 700, 920	ROBERT Valérie
					SIGOYER	Section ZL : 51, 94, 95, 97 Section OF : 85	ASSOURD J Pierre Mairie de Sigoyer

					<p>Section ZL : 32, 44</p> <p>Section F : 393, 395, 398 à 400, 403 Section ZK : 30 Section ZL : 1, 42, 45, 108, 110</p> <p>Section F : 153 à 157, 163, 164 Section ZL : 47, 48</p> <p>Section E : 107, 190, 193 Section F : 327, 330, 340, 358, 372 à 375, 377, 378, 384, 385, 389 à 391 Section ZK : 1, 2, 8, 24, 66 Section ZL : 20, 36, 46, 49, 50, 53, 91, 121</p>	<p>GUIBAUD Marcel</p> <p>LESBROS Philippe</p> <p>MAERO Jean</p> <p>PAUL Francis</p>
--	--	--	--	--	--	---